## Conseils pour rédiger son projet de recherche

La formalisation du projet de recherche repose sur les mêmes principes que ceux des futures publications auxquelles il a vocation à donner naissance. Le document est avant tout efficace, **quelques pages suffisent**.  
  
**Le projet de recherche s'adresse à des scientifiques spécialistes du domaine. Cependant il doit aussi être compris par des lecteurs non spécialistes, cela conduit à proscrire toutes les abréviations, à rédiger avec simplicité.**  
  
L'expertise du projet permet de vérifier l'intérêt et la qualité scientifique des travaux de recherche programmés ainsi que leur pertinence. La présentation doit donc comprendre les parties suivantes :

**Contexte**

Il sert à situer le projet dans son environnement global. **Il doit être compréhensible par tous**. Il décrit les enjeux pour les commanditaires, les acteurs du projet.  
  
Cette partie renvoie à la pertinence des travaux, ce en quoi il est légitime de les financer. Non que les modalités d'accompagnement des thèses n'aient pas vocation à financer des travaux sans finalité immédiate mais, même dans le cas de recherche très amont, les thèses s'intègrent nécessairement dans une perspective d'investigation plus large, tant sur le spectre des recherches que dans le temps.

**Objectif**

Il s'agit aborder l'objectif précis des recherches en insistant sur leur caractère original, novateur, en quoi le travail envisagé va produire des connaissances neuves et utiles, se différenciant des travaux antérieurs. Ce point est indissociable d'une solide référence bibliographique (y compris la lecture des brevets, trop négligée), qui, sans être longue, doit manifester de la robustesse de la préparation du projet.

**Organisation des travaux de recherche**

Le cadre étant bien posé dans les deux premiers points, il s'agit ensuite de décrire les étapes expérimentales et d'en apprécier la planification et les moyens mis en œuvre. Cela peut être, déjà, l'occasion d'envisager les échéances ultimes ou les réorientations éventuelles selon les résultats obtenus.  
  
Ces deux parties, **objectif et organisation des travaux s'adressent à des spécialistes, le propos ne doit pas rester superficiel**

**Bibliographie**

La présentation se termine par une bibliographie qui manifeste la maturité de la préparation du projet. **Elle est indispensable.**